

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf : DCM/2020/n° 51/7.1/27-07/18

Nombre des membres		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	26	29

Date de la convocation : 20-07-2020

Date de l'affichage : 21-07-2020

OBJET :

BUDGET ANNEXE CINEMA

BUDGET PRIMITIF 2020

Rapporteur : JC CAMPOS

SEANCE DU 27 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt,

Le VINGT SEPT JUILLET A 17 H

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, Salle Flamingo, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumejean, Maire d'Aigues-Mortes.

PRESENTS : Pierre MAUMEJEAN, Marielle NEPOTY, Patricia VAN DER LINDE, Arnaud FOUREL, Jean Claude CAMPOS, Véronique BONVICINI, Michel LEBLANC, Maguelone CHAREYRE, Régis VIANET, Christine DUCHANGE, Alain BAILLIEU, Nathalie LALLOUETTE, Christian LAPISARDI, Janine LHUILLIER, Christian GROUL, Stéphanie PIERRON, Yves GRAS, Andrée DAMOUR, Jean Claude BASCHIOU, Michèle PALLARES, Michel AUSSANNAIRE, Cédric BONATO, Olivier BERTRAND, Carine VANDERBISTE, Joachim RAMS, Stéphane PIGNAN.

Absents ayant donné procuration :

Josiane ROSIER à Régis VIANET

Gilles TRAUULET à Michel LEBLANC

Maryline POUGENC à Joachim RAMS

Secrétaire de séance : Michèle PALLARES

Il est rappelé au Conseil Municipal que :

- L'article L2322-2 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que « les crédits sont votés par chapitre et, su le Conseil Municipal, en décide ainsi par article
- L'instruction budgétaire et comptable M4 (budget assujetti à TVA) précise que le « Conseil Municipal à la possibilité d'opter pour le vote d'une ou plusieurs opération en section d'investissement ».

Aussi est-il proposé au Conseil Municipal :

- D'adopter pour le budget Office de Tourisme, le Budget Primitif 2020 :
 - Par chapitre au niveau de la section de fonctionnement
 - Par opération au niveau de la section d'investissement
- D'adopter le Budget Primitif 2020 Cinéma qui peut se résumer comme suit
 - **Dépenses de fonctionnement : 157 151 €**
 - 011 – Charges à caractère général **77 396 €**
 - 012 – Charges de personnel, frais assimilés **76 000 €**
 - 042 – Opération ordre transfert entre sections **3 755 €**

Le Conseil Municipal, après débat, vote pour les dépenses de fonctionnement :

Unanimité

- **Recettes de fonctionnement : 157 151 €**

- 70 – Produits services, domaine et ventes div **48 000 €**
- 74 – Dotations et participations **95 256 €**
- 002 – résultat reporté ou anticipé **13 895 €**

Le Conseil Municipal, après débat, vote pour les recettes de fonctionnement :

Unanimité

- **Dépenses d'investissement : 229 933 €**

- 2031 – Frais d'études **20 000 €**
- 2183 – Matériel de bureau et informatique **2 144 €**
- 2188 – Autres immo corporelles **7 789 €**
- 2313 - Constructions **200 000 €**

Le Conseil Municipal, après débat, vote pour les dépenses d'investissement :

Unanimité

- **Recettes d'investissement : 229 933 €**
- 1328 – Autres subventions d'équipement **32 000 €**
- **1641 – Emprunt en euros** **167 342 €**
- 040 - Opération ordre transfert entre sections **3 755 €**
- 001 – Solde d'exécution position reporté ou anticipé **26 836 €**

Le Conseil Municipal, après débat, vote pour les recettes d'investissement :

Unanimité

Vote global du BP 2020 Budget Annexe Cinéma

Unanimité

Le Maire,
Pierre Maumejean

